Image not found or type unknown

Prime interessement en invalidite 2eme categorie

Par **samba64**, le **13/08/2009** à **11:52**

Bonjour,

Etant en invalidité 2ème catégorie sécurité sociale, et salarié d'une société d'assurance, j'ai reçu une prime d'intéressement pour l'année 2008, calculée avec une pondération d'absence, ma question est la suivante :

- Je ne l'ai pas reçu pour 2007, la société doit -elle me la verser où est-une erreur de leur part ?

Je vous remercie de votre réponse

Cordialement

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés